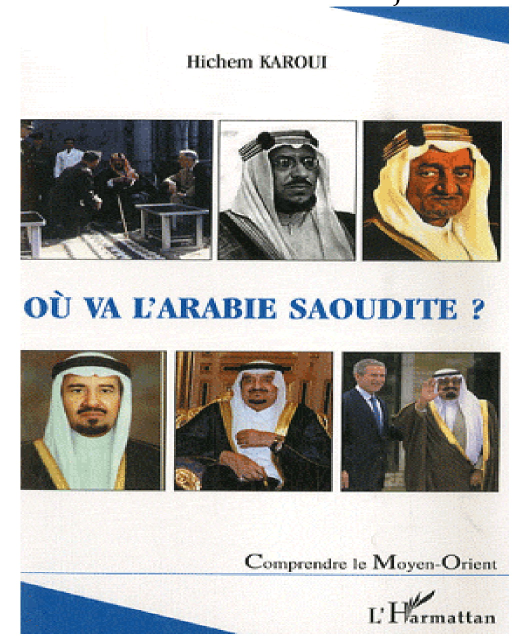
Dans une interview accordée au journal français « Le Monde», Abdoullâh Ibn 'Abd Al-'Azîz déclare ce qui suit :

> “**La démocratie fait partie de notre foi musulmane.** Moi aussi je vais vous poser une question: de quand date la démocratie chez vous? Combien de temps vous-a-t-il fallu pour parvenir à une pleine démocratie? **Nous aussi, nous y arriverons inchallah**. Le plus important c'est la justice, l'équité, le respect des droits de l'homme. Tous ces principes sont dictés par notre religion. Pas seulement la nôtre d'ailleurs, mais toutes les religions du Livre, qu'il s'agisse du Coran, de l'Evangile ou de la Bible.

Ces propos ont été tenue par 'Abdoullah Ibn 'Abd Al-'Azîz Al-Sa'ôud lors d'une interview accordée au journal "Le Monde" (quotidien français). L'intégralité de cette interview se trouve dans le numéro datant du 12 avril 2005 G. À l'époque, 'Abdoullah Ibn 'Abd Al-'Azîz était le prince régent et dirigeait de facto le royaume d'Arabie Saoudite.

Cette partie de l'interview a été également mentionnée dans le livre qui s'intitule « Où va l'Arabie Saoudite » de Hichem Karoui, 2006 G, aux éditions Harmattan. Vous avez ci-dessus la première de couverture du livre en question ainsi que la page scannée où sont mentionnés les propos du Tâghoût d'Arabie Saoudite tenus dans une interview accordée au journal "Le Monde" au mois d'avril 2005 G.



À la page 192 de ce livre, nous pouvons voir la mention de l'interview et un extrait des propos tenus par 'Abdoullâh Ibn 'Abd Al-'Azîz [page scannée] :

[299] Doyen Michel de Guillenchmidt, Regards sur les institutions politiques de l'Arabie Saoudite, in : Etudes Géopolitiques 3, 2004-III, Observatoire d'études géopolitiques/IDLivre ; Paris. *Observation faite avant l'accession d'Abdallah au trône.*

[300] Dans une interview accordée au journal «Le Monde» juste avant sa dernière visite à Paris, Abdallah ibn Abdelaziz, alors prince héritier, se montre à la fois souple et ferme. A une question concernant la démocratie, il répond : « la démocratie fait partie de notre foi musulmane. Moi aussi je vais vous poser une question : de quand date la démocratie chez vous ? Combien de temps vous a-t-il fallu pour parvenir à une pleine démocratie ? Nous aussi, nous y arriverons, inchallah. Le plus important c'est la justice, l'équité, le respect des droits de l'homme. Tous ces principes sont dictés par notre religion. Pas seulement la nôtre d'ailleurs, mais toutes les religions du Livre, qu'il s'agisse du Coran, de l'Evangile ou de la Bible». A une autre question concernant le terrorisme, il répond : «des terroristes sont les ennemis de l'Islam, de l'humanité et du genre humain. Nous leur ferons la guerre pendant dix, vingt, trente ans s'il le faut, que ces terroristes soient de confession musulmane ou non. Nous avons commencé par leur demander de revenir à la raison, à la sagesse, au dialogue. En vain. Ils ont maintenu leurs actions. Dès lors, il faut combattre la violence par la violence». Voir : Le Prince Abdallah : «des terroristes sont les ennemis de l'islam», Le Monde, 12/4/2005.

Cliquez ici pour agrandir l'image ou si elle ne s'affiche pas correctement

La démocratie est **une religion impie** incompatible avec l'Islam. Celui qui prétend que la démocratie est compatible avec l'Islam ou qu'elle fait partie de l'Islam, il n'y a nul doute quant à sa mécréance évidente.

La démocratie signifie : La loi du peuple, la souveraineté du peuple.
L'islam dit : La souveraineté n'appartient qu'à Allah, et la loi n'est que celle d'Allah conformément à Sa parole :

« Le jugement n'appartient qu'à Allah, Il a ordonné que vous n'adoriez que Lui »
(sourate 12 - verset 40)

Allah dit également :

« Il (Allah) n'associe personne à Son jugement »
(sourate 18 - verset 26)

De ce fait, la démocratie est l'un des plus grands Tâghoût de la terre, toute loi contraire à celle de l'islam est un Tâghoût, et de ce faite il est obligatoire de la désavouer pour être musulman : celui qui ne la désavoue pas n'est pas musulman.

Allah le Très-Haut dit :

« Quiconque mécroit au Tâghoût tandis qu'il croit en Allah, a saisit l'anse la plus solide qui ne peut se briser… »
(sourate 2 verset 256)

L'anse la plus solide qui ne peut se briser, c'est l'islam, et le monothéisme. Celui qui ne mécroit pas au Tâghoût et ne croit pas en Allah ne s'est pas agripper à l'islam et au monothéisme.

Allah a dit :

« Nous avons envoyé à chaque communauté un messager pour leur dire : Adorez Allah et écartez vous du Tâghoût »
(sourate 16 verset 36)

Celui qui ne s'écarte pas du Tâghoût contredit le message de tous les messagers d'Allah.
Allah a dit :

« N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire en ce qui t'a été révélé et ce qui fut révélé avant toi, ils veulent prendre pour juge le Tâghoût alors que c'est en lui qu'on leur a ordonné de ne pas croire ! Mais Satan veut les égarer loin dans l'égarement. »
(sourate 4 - verset 60)

La démocratie n'est rien d'autre que de la mécréance (kopufr). Et pour le démontrer étudions d'abord l'origine de ce mot.

« Démos » en grec désigne le peuple, « kratos » quant à lui fait référence au pouvoir. La démocratie est le fait de donner le pouvoir au peuple. Le contraire de la démocratie est la théocratie (la souverraineté à Dieu).

C'est une idéologie politique, dans laquelle le peuple est le détenteur et le gardien du pouvoir par le biais de ses représentants que se soient les membres de l'Assemblée (en ce qui concerne la France) ou autres. C'est à cette même Assemblée qu'est conféré le droit de légiférer (établir des lois) selon un processus et des modalités variant d'un pays à un autre façonnés au fil du temps et surtout au gré des passions d'une élite. Car effectivement, en y réfléchissant de manière plus sérieuse, qui de nous a été consulté sur la mise en place d'un tel système ? Ceci dit, revenons à l'origine de ce concept et en particulier à l'évènement historique qui facilita l'émergence des principes sur lesquels repose la démocratie : la « révolution » française. Sans entrer dans les détails, afin de ne pas rendre cet exposé fastidieux, nous dirons que cette prétendue « révolution » (qui n'en est pas une puisqu'elle n'a eu comme finalité que de transposer le pouvoir d'une élite vers une autre), est une réaction contre les abus et les horreurs dont s'est rendu coupable l'Eglise tant sur le plan dogmatique, idéologique, que sur le plan du respect des droits des individus. C'est donc en réponse à l'attitude répressive et injuste des gens d'Eglise, «

représentants de Dieu sur Terre », qu'un des premiers fondements imposés par les « défenseurs du peuple » (comprenez les acteurs cachés de la « révolution » et non pas les révolutionnaires eux-mêmes) et sur lequel insiste beaucoup les démocrates fut la séparation de l'Eglise et de l'Etat . Tout ce qui a une connotation religieuse est donc à reléguer au second plan, et l'évolution en est telle que de nos jours, toute référence au religieux est jugée rétrograde ou dangereuse.

Comme toute idéologie ou doctrine, la démocratie repose également sur des principes et des fondements que nous nous proposons –avec l'aide d'Allah - de discuter d'un point de vue islamique.

La démocratie prétend restaurer la souveraineté du « peuple », ce qui voudrait dire que légiférer devient une prérogative du « peuple » exercée par le biais du Parlement au sein duquel résident les représentants de ce même « peuple ».

Dans une démocratie, le « peuple » est le Législateur. Ce qui est inacceptable du point de vue de l'Islam et représente la plus grande manifestation de mécréance, car il est reconnu par le consensus de la Communauté que le Jugement et la Législation sont les prérogatives exclusives et indiscutables d'Allah-. Voici certains versets évidents sur cette question et qui ne représentent qu'un échantillon :

-« Car le Jugement (le pouvoir) n'appartient qu'à Allah. Il vous a commandé de n'adorer que Lui »
[Yoûssouf-40]

-« Il n'associe personne à Son Commandement »
[La Caverne-26]

-«Sur toutes vos divergences, c'est à Allah qu'appartient le Jugement »
[La Consultation-10]

-« Est-ce donc le Jugement de la jahilya[2] qu'ils recherchent ? Et qui a un meilleur Jugement qu'Allah pour un peuple convaincu !? »
[La Table-50]

-« Est-ce autre qu'Allah que je veux comme Arbitre (Juge) alors que c'est Lui qui a fait descendre le Livre minutieusement détaillé. »
[Les Troupeaux-114]

-« Et juge parmi eux avec ce qu'Allah a révélé et ne suis pas leurs passions et prend garde à ce qu'ils (les mécréants) ne t'éloignent par leurs tentations d'une partie de ce qu'Allah a fait descendre (la Révélation) »
[La Table-49]

-« Auraient-ils (les mécréants) attribué à Allah des associés qui leur auraient établi une législation leur prescrivant ce qu'Allah n'a jamais autorisé ? […] Les injustes auront un supplice douloureux. »
[La Consultation-21]

-« Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines comme Seigneurs et Maîtres à la place d'Allah, ainsi que le Messie fils de Marie. »
[Le Repentir-31]

Concernant ce dernier verset, il existe un hadith nous aidant à mieux le comprendre est qui est recensé dans le *sahîh* de l'imam Al-Boukharî :
'Adi Ibn Hâtim qui était alors chrétien se rendit chez le Prophète- qu'Allah prie sur lui et lui donne la paix -. Ce dernier récita le verset « Ils on pris leurs rabbins et leurs moines comme Seigneurs et Maîtres à la place d'Allah ».
'Adi objecta : « -Mais nous ne les (c'est-à-dire nos rabbins, nos moines) adorons pas.
Le Prophète – qu'Allah prie sur lui et lui donne la paix - répondit :
-Ne déclarent –ils pas illicite ce qu'Allah a rendu licite, et ne déclarent-ils pas licite ce qu'Allah a rendu illicite et ce avec votre entière approbation ?
-Certes, répondit 'Adi Ibn Hâtim
-Voici alors votre manière de les adorer, conclut l'Envoyé d'Allah. »